

*Recours au Règlement—M. Huntington*

**M. Denis Ethier (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Madame le Président, j'avais pensé demander la parole avant la période des questions au moment des déclarations en vertu de l'article 21 du Règlement pour rendre hommage à mon collègue et ami, l'honorable Osie F. Villeneuve, député provincial de Stormont-Dundas-Glengarry. Mais après en avoir discuté avec vous, madame le Président, je sais maintenant qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas faire une déclaration en vertu de l'article 21 du Règlement pour rendre hommage à des personnalités distinguées. Je veux donc me joindre à ceux qui ont déjà pris la parole à ce sujet pour dire que c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort de l'honorable Osie F. Villeneuve, de Maxville en Ontario.

Entre 1957 et 1962, M. Villeneuve a représenté la circonscription que je représente maintenant et, sauf pendant cette brève période, il a été le représentant à l'Assemblée législative de l'Ontario à Queen's Park des habitants de Glengarry, à compter de 1948. Sa remarquable carrière a donc couvert 35 ans. J'ai souvent eu le privilège de collaborer très étroitement avec M. Villeneuve. Osie, comme nous l'appelions tous, servait ses électeurs avec honneur et dignité. C'était un homme vaillant et dévoué. Il était toujours prêt à servir sa circonscription. Nous n'oublierons pas de sitôt la façon impartiale dont il s'est acquitté de sa tâche les nombreuses fois où il a représenté le gouvernement provincial ou fédéral. Osie nous manquera à tous.

Au nom des habitants de Glengarry-Prescott-Russell, je tiens à offrir toutes mes condoléances à sa femme, Alma, et à leur trois fils, Ronald, Bernard et Brian.

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Madame le Président, je voudrais seulement ajouter quelques mots aux éloges que nous avons entendus jusqu'ici. J'ai eu le privilège de travailler avec Osie Villeneuve et surtout avec son fils, Brian, à Queen's Park. Tous ceux qui comme nous aspiraient à la vie politique prenaient Osie comme modèle. Je voudrais que Brian, sa mère, ses frères et le reste de sa famille sachent que je partage moi aussi leur douleur.

\* \* \*

● (1510)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

M. HUNTINGTON—LA DÉCLARATION DE M. BURGHARDT AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

**L'hon. Ron Huntington (Capilano):** Madame le Président, je voudrais simplement attirer votre attention sur la déclaration que le secrétaire parlementaire du ministre des Communications (M. Burghart) a faite en vertu de l'article 21 du Règlement, au cours des débats d'aujourd'hui. Tout bien considéré, cette déclaration s'apparente aux déclarations de ministres et ne relève pas de l'article 21 du Règlement. Je soulève ce point pour éviter que les ministres aient recours à cette procédure pour faire leurs déclarations.

**Mme le Président:** Je vais examiner la question. Il ne me semble pas que le député ait raison, mais je me pencherai sur cette affaire, afin de déterminer s'il s'agissait d'une déclaration en bonne et due forme en vertu de l'article 21 du Règlement.

M. MCKENZIE—LA RÉPONSE DE M<sup>ME</sup> EROLA AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Madame le Président, je veux souligner que le ministre de la Consommation et des Corporations (M<sup>me</sup> Erola) a induit la Chambre en erreur aujourd'hui. Quand je lui ai demandé ce qu'elle comptait faire à propos du problème de la MIUF à Winnipeg, elle a répondu qu'elle n'était pas au courant du sujet. J'ai un exemplaire...

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il ne s'agit certainement pas d'un rappel au Règlement. Si le député lit les feuillets bleus de la Chambre des communes, il se rendra compte que ce type de question ne justifie pas un rappel au Règlement. C'est une question dont il faut débattre. Le député pourra la soulever à une autre occasion.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**PÉTITIONS**

M. CORBETT—APOHAQUI (N.-B.)—LE CHANGEMENT DE L'ADRESSE POSTALE

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, je voudrais déposer sur le bureau une pétition au nom de certains de mes électeurs du village de Apohaqui dans Fundy-Royal. Ces résidents sont soucieux, car l'adresse postale de leur village a été changée pour celle d'un village voisin. Comme ils avaient la même adresse depuis des décennies, il sont extrêmement inquiets à l'idée de perdre leur identité et ils désirent protester en conséquence.

\* \* \*

[Français]

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 4668 et 4925.

[Texte]

LES PERSONNES À L'EMPLOI DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DANS L'OUEST DU CANADA

Question n° 4668—**M. Mazankowski:**

1. Combien de personnes la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture emploie-t-elle présentement dans l'ouest du Canada?